

Rédaction des certificats de décès par l'IDEL

Programme de formation à destination des infirmiers conventionnés et remplaçants, infirmiers en pratique avancée, infirmiers salariés en EHPAD, HAD ...

Formation de 4 demi-journées (12h)

Contexte

Cette formation de 12 heures, encadrée par le décret n° 2025-371 et son arrêté du 22 avril 2025, habilite les infirmiers ayant au moins 3 ans d'exercice à établir des certificats de décès.

Elle vise l'acquisition de nouvelles compétences nécessaires pour rédiger ces certificats de manière autonome, rigoureuse et sécurisée, hors situations exclues par la réglementation. La formation aborde une méthodologie structurée du constat de décès, le cadre juridique applicable, ainsi que les savoir-faire médico-légaux, administratifs et numériques requis, notamment l'usage de l'application CertDc.

Elle sécurise juridiquement l'acte infirmier tout en garantissant le respect de la dignité du défunt et des procédures associées.

Objectifs

- S'approprier les statistiques sur les causes de décès et l'examen clinique du processus mortel.
- Maîtriser les aspects administratifs et juridiques et savoir appliquer.
- Transmettre pour certifier un décès de manière sécurisée et conforme aux exigences réglementaires.

Prérequis

Professionnels de santé diplômés.

Compétences visées

- Rédiger de façon autonome et sécurisée un certificat de décès pour un adulte, dans le respect du cadre clinique, juridique et administratif, en utilisant les outils numériques dédiés.

Contenu du programme

Module 1

- Utilisation des données de mortalité
- Méthodologie du constat de décès et typologie des causes de décès
- Remplissage du certificat de décès
- Synthèse du processus morbide conduisant au décès

Module 2

- Références réglementaires et légales
- Responsabilité professionnelle et couverture juridique
- Posture éthique et relationnelle de l'infirmier auprès des proches du défunt

Module 3

- Certificat électronique des décès : application CertDc, accès et sécurité
- Procédure en cas d'erreur ou d'impossibilité de transmission électronique

Méthodes et outils pédagogiques

- Méthodes actives avec analyse de situations.
- Méthodes interrogatives avec sessions de questions/réponses.
- Méthodes démonstratives.
- Méthode expositive avec diaporamas actualisés, basés sur des références scientifiques en lien avec les pratiques professionnelles.
- Dossier documentaire remis à chaque professionnel, avec une documentation scientifique et référencée.
- Méthode d'évaluation avec prétest, questionnaire de satisfaction, débriefing ...
- Validation de la formation : évaluation obligatoire à chaque module, sous forme de questionnaire à choix multiple, conditionnant la validation de la formation. Elles visent à vérifier l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires à l'établissement des certificats de décès (Arrêté du 22 avril 2025).